

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

A		
à compléter	PAR	L'AGENT

A 01 IDENTITÉ (ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES)		13 7 7 7 7			
NOM		prénom			
NOM DE JEUNE FILLE		DATE DE NAISSANCE			
ADRESSE					
CODE POSTAL		VILLE		***************************************	
EMAIL					
TEL. PRO / POSTE		TEL. PERSO			
				MARK.	
A 02 SITUATION PROFESSIONNELLE					11 11 11 11
nom de l'établissement employeur					
GRADE	<i>^</i>	MÉTIER			
STATUT (cocher la case) TITULAIRE STAGIAIRE	ONTRACTUELLE SI	CDD, la prestation de doit p	ons aller authelà di	a la fin di	L contrat on cours
	STATION COLUMN	CDD, id presidinon de don p	os allei do delo de	5 10 1111 01	Comidi en cours
A 04 DIPLÔME, TITRE OU CERTIFICAT VISÉ		D 41		1 7	0.0
INTITULÉ					
YOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN FINANCEMENT POUR :		DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN		DURÉE
Accompagnement de 24 h (congé VAE), remplir formulaire C					
Formation facultative (antérieure au passage devant le jury), rem	plir formulaire Cbis				
A 05 RECEVABILITÉ DU LIVRET 1					
RECEVABLE EN ATTENTE DE LA NOTIFICATION DE RE	CEVABILITÉ (date pro	phable de réception de la not	ification)		
	ozwioline (adio pre	basic de recepiion de la noi	incarion	***************************************	
A 06 FRAIS DE TRANSPORTS, D'HÉBERGEMENT ET DE F	RESTAURATION	10 - 320 T 10			
Le droit est ouvert lorsque la formation se déroule hors de la co	mmune du lieu de t	ravail ou hors de celle de la	résidence familiale) A	TENTION
(une commune = une agglomération). La prise en charge d'appréciation du Comité Territorial. Consulter les r	le ces frais n'es modalités de pri	t pas systématique et é ise en charge de votre	est laissée à territoire		VOUS NE REMPLISSEZ IS LES RUBRIQUES
,,				A	D6 ET A07, IL SERA
ACCOMPAGNEMENT				NE	Onsidéré que vous E sollicitez aucune
LIEU DE DÉPART	lieu d'arrivée		***************************************		ISE EN CHARGE DE ES FRAIS
nombre d'aller-retour envisagé pendant la période ind	DEMNISÉE	****			ADRE RÉSERVÉ
SNCF (2º CLASSE): COÛT DU BILLET ALLER-RETOUR PLEIN TARI	,F		***************************************	€	ADRE RESERVE
VÉHICULE PERSONNEL : NOMBRE DE KMS POUR UN ALLER-RE			ļ	km	
* Attention : le remboursement se fait sur la base du tarif kilométric	que SNCF 2º classe				
	COÛT DU REPAS			€	
* * Plafonné selon la règlementation en vigueur					

FORMATION FACULTATIVE (pour les	s seuls diplômes du secteur sanitaire et social)		CADRE RÉSERVÉ
LIEU DE DÉPART	LIEU D'ARRIVÉE		
nombre d'aller-retour envisagé pen	ndant la période indemnisée		
SNCF (2º CLASSE) : COÛT DU BILLET A	ller-retour plein tarif	€	
☐ VÉHICULE PERSONNEL : NOMBRE DE I	kms pour un aller-retour*	km	
* Attention: le remboursement se fait sur la	a base du tarif kilométrique SNCF 2º classe		
NOMBRE DE NUITÉES**	COÛT DE LA NUITÉE	€	
* * En cas de double résidence et plafonn	uée selon la règlementation en vigueur		
NOMBRE DE REPAS***	COÛT DU REPAS	€	
*** Plafonné selon la règlementation en			
DEMADQUE IMPORTANTE C	es contraint, faute de transport en commun, d'utiliser votre v		
appartient de souscrire une affestation d'as	ssurance garantissant d'une manière illimitée, votre respons		
attestation par laquelle vous reconnaissez	être votre propre assureur.		
	The same of the sa		
A 07 FRAIS ANNEXES - selon mode	alités territoriales de prise en charge - FOURNIR	UN DEVIS	
FRAIS DE DOSSIER	€ □ DROITS UNIVERSITAIRES	€ ☐ FRAIS DE JURY	€
☐ TIMBRES FISCAUX	€ ☐ AUTRES (préciser)		€
systématiquement la nullité de l'éventuelle c	mations portées sur la présente demande. Toute fausse décl décision de financement et impliquera le remboursement de NFH informée de tous changements qui interviendraient da et dans mon adresse.	e toutes les sommes versées par	ATTENTION JOINDRE UNE COPIE DU
FAIT À	15		BULLETIN DE
SIGNATURE	LE		
	LE LE		SALAIRE ET LINE CODIE DE
	LE		SALAIRE ET UNE COPIE DE LA NOTIFICATION DE RECEVABILITÉ

Les informations collectées par l'ANFH, directement auprès de vous via ce formulaire, font l'objet d'un traitement de données ayant pour finalité la gestion de votre demande de prise en charge financière de votre congé VAE. Le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'ANFH de réaliser son activité en tant que gestionnaire du dispositif congé VAE (Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ; Décret n°2006-1685 du 22 décembre 2006 version en vigueur). L'ensemble des informations sont obligatoires et nécessaires pour analyser votre demande. A défaut, l'ANFH ne sera pas en mesure d'analyser votre dossier. Ces informations sont à destination de personnes habilitées de l'ANFH et des autorités publiques concernées, et seront conservées pendant 10 ans à compter de l'exercice du dernier paiement et 2 ans à compter de l'exercice du refus de financement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vas données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer à tout moment au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR au DPD de l'ANFH, 265 Rue de Charenton, 75012 Paris, ou à l'adresse email du DPD protectiondesdonnees@ anfh.fr. Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).



AUTORISATION D'ABSENCE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

B

À COMPLÉTER PAR **L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR**

Vous autorisez l'agent à s'absenter pour mener une démarche VAE. Toutes les informations demandées sont indispensables pour instruire le dossier. L'ANFH vous informera de la décision de prise en charge financière.

BO1 L'ÉTABLISSEMENT	251 2 19 10	A THE RESIDENCE OF THE SECOND		
NOM				
ADRESSE				
CODE POSTAL	VILLE			
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE			
EMAIL		TÉLÉPHONE		POSTE
DOSSIER SUIVI PAR				
B02 AUTORISE LE SALARIÉ				
NOM		PRÉNOM		
NOM DE JEUNE FILLE				
VILLE D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ (si différent	e de BO1)			
STATUT (cocher la case) TITULAIRE	STAGIAIRE CO	ONTRACTUEL		
B 03 À S'ABSENTER POUR SUIVR	E LA VAE COMME DÉ	FINI CI-DESSOUS	The Control of the Control	COLUMN TWO IS NOT THE OWNER.
OBJET DE L'ABSENCE :		date de début	DATE DE FIN	DURÉE TOTALE (heures)
Accompagnement 24 h / congé VAE				
Formation facultative (antérieure au pass	age devant le jury)			
B 04 CERTIFIE			0.81.0.3	
Que cette demande n'est pas prise en charge dans le cadre du plan de formation de l'établissement au motif suivant :				

B 04 | ET DEMANDE, SOUS RÉSERVE DE LA RÉALISATION LA VAE, LE REMBOURSEMENT DU SALAIRE DE L'AGENT SUR LA BASE D'UN COÛT HORAIRE*

€ xN	OMBRE D'HEURES**	= COÛT TTC	€		
* Traitement, primes et indemnités y compris les indemnités à caractère familial, charges URSSAF, CNRACL, IRCANTEC. ** La facturation sera établie sur le nombre d'heures réellement réalisées et ne pourra en aucune façon dépasser la durée indiquée.					
ulaires, sta	giaires et contractuels) %%.				
ıniquement	pour les contractuels) %				
ATTENTION JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DU DERNIER BULLETIN DE SALAIRE					
		The second second	HA		
 Certifie que l'établissement est à jour dans le versement de sa contribution du 0,2%; Certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document; 					
LE	nom du signataire				
	SIGNATURE				
	mnités à ca réellement ulaires, sta uniquement UNE CO	mnités à caractère familial, charges URSSAF, CNRACL, IRCANT réellement réalisées et ne pourra en aucune façon dépasser la culaires, stagiaires et contractuels) %. UNE COPIE DU DERNIER BULLETIN DE SALAIRE Timent de sa contribution du 0,2%; tés sur le présent document; LE NOM DU SIGNATAIRE	mnités à caractère familial, charges URSSAF, CNRACL, IRCANTEC. réellement réalisées et ne pourra en aucune façon dépasser la durée indiquée. ulaires, stagiaires et contractuels) %. uniquement pour les contractuels) % UNE COPIE DU DERNIER BULLETIN DE SALAIRE ement de sa contribution du 0,2%; tés sur le présent document; LE NOM DU SIGNATAIRE		

les informations collectées par l'ANFH, directement auprès de vous via ce formulaire, font l'objet d'un traitement de données ayant pour finalité la gestion de votre demande de prise en charge financière de votre congé VAE. Le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'ANFH de réaliser son activité en tant que gestionnaire du dispositif congé VAE (Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ; Décret n°2006-1685 du 22 décembre 2006 version en vigueur). L'ensemble des informations sont obligatoires et nécessaires pour analyser votre demande. A défaut, l'ANFH ne sera pas en mesure d'analyser votre dossier. Ces informations sont à destination de personnes habilitées de l'ANFH et des autorités publiques concernées, et seront conservées pendant 10 ans à compter de l'exercice du dernier paiement et 2 ans à compter de l'exercice du refus de financement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer à tout moment au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR au DPD de l'ANFH, 265 Rue de Charenton, 75012 Paris, ou à l'adresse email du DPD protectiondesdonnees@ anfh.fr. Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

NB: L'établissement employeur s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (dit « RGPD ») et la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'à toute règlementation applicable dans le cadre de la protection des données.



demande de prise en charge

Accompagnement 24h / congé VAE

COLLIDENTITÉ DE L'ORGANISME

dépasser la durée indiquée.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

C

À COMPLÉTER PAR L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT

Pour pouvoir être financée la formation doit être dispensée par un organisme datadocké ou certifié Qualiopi.

Ce dossier constitue une demande de financement et non une inscription officielle dans votre organisme. Merci de remplir ce dossier avec précision.

ATTENTION
JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE
CERTIFICAT EN CAS DE
CERTIFICATION QUALIOPI

NOM OU RAISON SOCIAL	LE		
ADRESSE			
CODE POSTAL	VILLE		
nom de la personne à	Contacter	TÉLÉPHONE	
FAX	E-MAIL	Statut juridique	
nº de déclaration d'ac	CTIVITÉ	Nº DE SIRET	
l'organisme est :			
□ référencé datadock	Date de validation Datadock :		
CERTIFIÉ QUALIOPI	Certificateur ou instance de labellisation :	Numéro du certificat :	
Date de début de validité d	de certification :	date de fin :	
C 02 DESCRIPTIF DE L	A PRESTATION		
nom et prénom du dem	MANDEUR		
INTITULÉ DE LA CERTIFICATION	ON VISÉE		
DATE DE DÉBUT		date de fin	
DURÉE TOTALE (HEURES)		nombre de séances	
LIEU DE L'ACCOMPAGNEM	ENT		***************************************
C 03 COÛT VALANT D	DEVIS		
Votre organisme est-il assuje	tti à la TVA ? OUI NON		
TARIF HORAIRE TTC *		€ COÛT TOTAL TTC	€
* Tarif horaire applicable po	our la durée de la prestation		

La facturation sera établie en fonction du nombre d'heures réellement réalisées et indiquées sur l'attestation de fréquentation effective, et ne pourra en aucune façon

CO4 | ENGAGEMENT DE L'ORGANISME PRESTATAIRE

Le signataire atteste de la sincérité de tous les renseignements portés sur le présent document, et s'engage

- à fournir, mensuellement et en fin d'accompagnement, les attestations de présence en trois exemplaires : l'une au bénéficiaire, la seconde à l'établissement, et la troisième à l'ANFH.
- sur le montant ferme et définitif du coût de la formation défini ci-dessus,
- et à conclure avec l'agent la convention de prestation en conformité avec les éléments de coûts et de durée indiqués ci-dessus.

J'atteste la sincérité des renseignements portés sur le présent document.

FAIT À	LE	
NOM	QUALITÉ DU SIGNATAIRE	
SIGNATURE	CACHET DE L'ORGANISME	

Les informations collectées par l'ANFH, directement auprès de vous via ce formulaire, font l'objet d'un traitement de données ayant pour finalité la gestion de votre demande de prise en charge financière de votre congé VAE. Le traitement est fondé sur l'intérêt légitime de l'ANFH de réaliser son activité en tant que gestionnaire du dispositif congé VAE (Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ; Décret n°2006-1685 du 22 décembre 2006 version en vigueur). L'ensemble des informations sont obligatoires et nécessaires pour analyser votre demande. A défaut, l'ANFH ne sera pas en mesure d'analyser votre dossier. Ces informations sont à destination de personnes habilitées de l'ANFH et des autorités publiques concernées, et seront conservées pendant 10 ans à compter de l'exercice du dernier paiement et 2 ans à compter de l'exercice du refus de financement.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer à tout moment au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR au DPD de l'ANFH, 265 Rue de Charenton, 75012 Paris, ou à l'adresse email du DPD protectiondesdonnees@anfh.fr. Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

NB: L'organisme de formation s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (dit « RGPD ») et la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'à toute règlementation applicable dans le cadre de la protection des données.



CALENDRIER DES COMMISSIONS DES DISPOSITIFS INDIVIDUELS 2023

CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE - CFP

Votre formation débute entre	Date limite de dépôt du dossier (cachet de la poste faisant foi)	La décision vous sera communiquée le
1er juillet au 20 septembre 2023	10 mai 2023	30 juin 2023
25 septembre au 26 novembre 2023	10 aout 2023	22 septembre 2023
29 novembre 2023 au 31 mars 2024	17 octobre 2023	30 novembre 2023

ETUDES PROMOTIONNELLES

Début formation	Date limite de dépôt du dossier (cachet de la poste faisant foi)	Votre dossier sera examiné à la commission du
Rentrée scolaire 2ème semestre 2023	10 mai 2023	30 juin 2023
Rentrée scolaire 1er semestre 2024	17 octobre 2023	28 novembre 2023

Bilans de Compétences et VAE

l'accompagnement VAE. Ils doivent être adressés par courrier en RAR au moins un mois avant le début du Bilan ou de Les dossiers de Bilan de Compétences et VAE peuvent être envoyés au fil de l'eau tout au long de l'année

Contact: Malika OULD YAOU - Conseillère en Dispositifs Individuels - 05 53 35 01 70 - m.ould-yaou@anfh .fr

REUNIONS D'INFORMATIONS

L'ANFH propose 3 réunions d'informations collectives dans ses locaux qui seront un temps d'échanges.

Elles ont pour objectifs de vous accompagner à entreprendre toutes les démarches liées au Congé de Formation Professionnelle et de répondre à vos questions.

Elles concernent tous les agents titulaires ou contractuels, qu'ils aient déjà ou non le dossier de

Ces réunions sont facultatives et se dérouleront sur votre temps personnel.

financement.

Les frais de déplacement pourront être pris en charge sous conditions.
L'inscription à ces réunions est
OBLIGATOIRE (places limitées) par email à l'adresse ci-dessous :
m.ould-yaou@anfh.fr

Dans nos locaux :

232 avenue du Haut Lévêque

33615 Pessac Vendredi 31 mars à 9h30 Vendredi 22 septembre à 9 h30

Mercredi 22 novembre à 9 h30